

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez M. HAYAT-LÉVITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Un an, 16
Six mois, 8
Trois mois, 4
Paris : 35 fr.
Un an, 18
Six mois, 9
Trois mois, 4

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez M. DONGREL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33.
A. EWIG,
Rue Talibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Mars 1877.

LE COMTE DE CHAMBORD ET LA PRESSE.

Dans la presse radicale, le sentiment général est une irritation mêlée de stupeur mal dissimulée par intervalles sous une affectation de dédain qui ne saurait tromper le public. Sous le coup de la première émotion, M. Louis Blanc, dans l'Homme libre, déclare qu'il remet à demain le soin d'apprécier ce qu'il appelle « un manifeste séditieux ». Au contraire, à la République française, M. Challemel-Lacour, sans plus attendre, développe à l'adresse de M. le comte de Chambord son fameux mot d'ordre : *Fustigez-moi ça*. Voici un extrait de sa réponse au manifeste, qu'il traite également de « factieux » :

« M. le comte de Chambord nous a depuis longtemps habitués à ne pas prendre ses manifestes pour des actes. Il faut cependant qu'il n'ignore pas qu'il n'a plus affaire aux ministres de l'Assemblée élue le 8 février 1871, après la capitulation de Paris, ni au gouvernement provisoire et faible du pacte de Bordeaux. La République ne lui permettra plus d'exercer ses fidèles à l'insurrection. La République n'est pas l'ennemie du clergé, mais elle veut que le clergé soit soumis à ses lois. Elle n'est pas l'ennemie de la magistrature, mais elle veut une magistrature qui applique respectueusement ses lois. Quant à l'armée, la République sait bien que ses soldats ne connaissent que son drapeau, qui est le drapeau tricolore. La République, enfin, est très-généreuse pour les émigrés de l'intérieur, Marseillais ou autres, qui tiennent à se frotter de noblesse et à savonner leur roture en faisant leur pèlerinage à Froshdorf ou à Goritz, mais elle ne se contenterait pas de fustiger, elle châtierait impitoyablement des tentatives factieuses et des complots.

« Nous avons à nous occuper de notre relèvement : nous n'avons pas le temps ni le moyen de nous laisser troubler par les sottises coupables des bourgeois gentilshommes et des marquis de Carabas de 1877. Quant à M. le comte de Chambord, s'il prend le rôle des don Carlos, il apprendra très vite, à ses dépens, que la France n'est pas l'Espagne, que la loi, chez nous, est faite pour tout le monde, et que tous les rebelles, de quelque sang qu'ils soient sortis, s'exposent à passer sous le niveau de cette justice dont il prétend faire sa complice. »

An *Rappel*, M. Vacquerie essaye de rire :

« M. le comte de Chambord n'a pas dit comment il sauverait la France, et il a eu la prudence de ne pas faire la moindre allusion à la couleur de son drapeau. Se résigne-t-il à humilier le drapeau de Henri IV et de Jeanne d'Arc devant le drapeau de la Révolution, ou maintient-il le haut et ferme le drapeau devant lequel les chassopots partiraient d'eux-mêmes ? Le comte de Chambord n'a pas jugé opportun de s'expliquer là-dessus.

« Quoi qu'il en soit, ce qui ressort des paroles du comte de Chambord, c'est qu'il n'a pas encore renoncé à tout espoir, mais que les royalistes sont profondément découragés. Le manifeste de leur prince ne nous fait pas l'effet de devoir diminuer leur découragement. »

Le *Siccle* est furibond. Comme il s'est reconnu dans le portrait du radicalisme que le comte de Chambord nous montre insultant l'armée, la religion et la magistrature, il s'aventure à vouloir prouver que c'est le comte de Chambord qui insulte l'armée :

« Puisque M. le comte de Chambord recourt à cette grossière calomnie du bonapartisme et du cléricisme aux abois, il nous donne le droit de lui rappeler qu'un seul homme a insulté l'armée française depuis ses malheurs, et que cet homme, c'est M. le comte de Chambord.

« M. le comte de Chambord a insulté l'armée française en répudiant le drapeau

de la France et en lui proposant de l'échanger contre l'étendard factieux qui a, durant vingt-cinq années, figuré dans les rangs des ennemis de la patrie. Vingt villes françaises assiégées ont vu le drapeau de M. le comte de Chambord flotter dans la tranchée ouverte par les envahisseurs du sol national. Aussi ne faut-il point s'étonner si le « Bayard des temps modernes » a pu dire que les chassopots partiraient tout seuls le jour où l'on se permettrait d'agiter devant nos soldats les couleurs d'Henri V. »

Il faut compatir au trouble du *Siccle*; mais quand il fait appel à l'histoire pour justifier ses outrages, il commet une bévue que rien n'excuse, car il oublie que l'armée française marchait sous le drapeau blanc quand l'Algérie fut conquise. Est-ce que cette conquête, aux yeux du *Siccle*, est un déshonneur pour l'armée ? Au surplus, il semble que ce journal n'ait pas réussi à se persuader lui-même, car il sent le besoin d'ajouter que l'armée saura résister au langage royal, parce qu'elle sait « la sollicitude passionnée que lui témoignent la République, les Assemblées et le gouvernement. »

Mais, ici encore, le *Siccle* est mal servi par sa mémoire troublée, car, ce que sait l'armée, c'est que l'an dernier — pour ne pas remonter plus loin — la majorité républicaine de la Chambre avait considérablement rogné le traitement de toute une catégorie d'officiers, et la chose serait faite en témoignage de la « sollicitude passionnée, etc. », si le Sénat, par un vote contraire, n'y avait mis bon ordre.

Le *XIX^e Siccle* n'est pas plus rassuré bien qu'il affecte une confiance dédaigneuse; se mettant au diapason de la *Republique française*, il ne parle de rien moins, le cas échéant, que de fusiller les royalistes, attendu que M. le comte de Chambord « s'insurge contre la loi. »

Le *Ralliement*, qui feint d'être rassuré parce que son imagination fantaisiste lui persuade que chaque jour on voit le pays gagner en force et en grandeur sous l'égide de la République, « consent à admirer le caractère du comte de Chambord si celui-ci

veut se tenir à l'écart; mais M. le comte de Chambord parlant en vue de l'action pour sauver la France des excès du radicalisme, le *Ralliement* se sent atteint et menace à son tour :

« M. le comte de Chambord dit qu'il est « parfaitement résolu à faire son devoir, lorsque viendra l'heure propice à son action directe et personnelle. » Quand cette heure arrivera, nous aussi nous serons prêts. »

Le *Radical*, qui profite de l'occasion pour renouveler ses moqueries habituelles contre la religion et vérifier ainsi ce que dit M. le comte de Chambord du radicalisme, y ajoute des insultes grossières contre le chef de la famille royale. Ce qui rassure le journal du citoyen Rochefort, c'est que le comte de Chambord « n'a plus même assez d'influence sur le doigt de Dieu pour lui faire avancer les aiguilles qui doivent marquer l'heure du salut. »

C'est à peu près dans le même style que parle la *Petite République Française*, fort incapable, on le sait, de fournir d'autres arguments.

Après cette revue des organes du radicalisme, il n'est pas sans intérêt de recueillir l'écho des feuilles ouvertement bonapartistes. Le *Gaulois* déclare que sous la menace prochaine des violences du radicalisme, « il ne peut condamner absolument une intervention qui se propose de combattre le trouble des esprits et le découragement des âmes. » Mais M. Tarbé ajoute, en le prenant, ce semble, d'un peu haut :

« Pas plus que la République n'est de droit supérieur et ne peut s'imposer contre la manifestation de la volonté nationale, la monarchie n'est de droit supérieur. »

Comme la République et comme l'empire, elle trouve sa légitimité vraie seulement dans le consentement universel.

Dans de semblables conditions, M. le comte de Chambord fait un acte éminemment révolutionnaire et jette le trouble dans les âmes quand il affirme qu'il exercera une

Feuilleton de l'Écho Saumurois

OU LA CHEVRE EST ATTACHÉE,

IL FAUT QU'ELLE BROUTE.

(Suite et fin.)

Madeleine se sentait renaitre; elle prit autant de plaisir que de fatigue à rouler ces longues bandes de toile qui faisaient de la prairie un immense tapis rayé de vert et de blanc; elle respira à pleins poulmons l'air pur des champs, et enfin, un peu lassée, elle s'assit à l'ombre d'une haie pour se reposer, pendant que sa belle-mère allait faire charger les toiles sur la charrette.

Le soleil couchant commençait à dorner les nuages dans le ciel.

« Comme c'est beau ! se dit Madeleine. On voit à peu de soleil dans la rue de la Poissonnerie ! »

Puis, rabaisant les yeux vers la terre, elle s'aperçut qu'elle n'était pas seule.

Une chèvre blanche, attachée à un piquet, s'était avancée aussi-près d'elle que le lui permettait la

longueur de sa corde; elle broutait à petits coups saccadés l'herbe de la prairie.

« Pauvre bête ! se dit Madeleine, elle est attachée comme moi ! »

Et elle cueillit quelques feuilles à un arbre pour les lui offrir.

Mais la chèvre, délicate comme sont ses pareilles, flaira les feuilles et la main qui les lui offrait, et se détourna par un mouvement mutin pour retourner à son herbe.

Madeleine jeta les feuilles loin d'elle et continua à regarder la chèvre.

Celle-ci ne paraissait pas malheureuse, quoique attachée. Elle tondait l'herbe brin à brin, en ayant l'air de choisir telle ou telle plante; elle prenait un peu de l'une, un peu de l'autre, quittant la sauge pour le serpolet, passant au thym, revenant à la sauge, puis tout à coup cabriolant au gré de sa fantaisie, pour venir ensuite se coucher au pied de son piquet et se reposer en regardant autour d'elle d'un air rêveur.

« Ou la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute », se répétait Madeleine. Mais c'est qu'elle a l'air de trouver bon ce qu'elle broute; si bon qu'elle a refusé mes feuilles, de belles feuilles de frêne que j'avais cueillies avec tant de soin, en ne touchant qu'à la branche. Et elle est gaie, elle saute, elle paraît contente... Elle a arrangé sa vie autour de son piquet, et pour

s'y trouver bien, elle ne pense pas au reste... Peut-être que je finirai par faire comme elle avec le temps; mais je crois bien que pour une personne c'est plus difficile que pour une chèvre...

— Madeleine ! il faut nous en aller, mon enfant, pour arriver avant la nuit noire et faire le souper de Similien. Venez vite, le cheval est attelé.

Madeleine tressaillit à la voix de sa belle-mère, et courut la rejoindre, non sans avoir jeté un dernier regard à la chèvre.

Dame Gouffon disait, adieu à la fermière et embrassait l'enfant, belle petite fille aux joues rouges comme des pommes d'api.

Voyez donc, Madeleine, dit-elle à sa bru; la jolie pouponne ! Elle a été mal reçue en ce monde; on avait déjà deux filles et l'on aurait bien voulu un garçon. Mais on l'aime tout de même à présent, n'est-ce pas la Barbaude ? ajouta-t-elle.

— Sûrement, répondit la Barbaude, c'est à dire la femme du fermier Barbaud; comme dit le proverbe : « Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. »

Et pour prouver qu'elle mettait son proverbe en pratique, la Barbaude appliqua sur les joues rondes de sa petite fille deux baisers retentissants.

Madeleine resta silencieuse pendant toute la route; elle méditait les deux proverbes.

Quand elle mit pied à terre, au bas de l'escalier qui descendait à sa boutique, elle avait pris deux

bonnes résolutions : d'imiter la chèvre, et d'aimer ce qu'elle avait.

Se contenter de son lot, en ce monde, cela ne suffit pas; il faut l'aimer; c'est le secret du bonheur. La jeune femme commençait à le comprendre.

A partir de ce jour, elle ne pleura plus, et elle s'efforçait de prendre intérêt à tout ce qui l'entourait.

Ce lui fut d'abord difficile, et bien souvent la vue d'une coiffe de son village, d'un troupeau de bœufs qui passaient dans la rue, d'un bouquet de genêt rapporté de la campagne par quelque enfant du quartier, lui firent monter les larmes dans les yeux; mais elle se détournait bien vite de l'objet qui éveillait ses regrets, elle fredonnait quelque refrain pour se distraire.

Elle s'occupa du commerce, à la grande joie de sa belle-mère; elle devint de plus en plus prévenante et douce pour elle et pour Similien, et, pendant qu'elle était en train de sortir de son chagrin égoïste et de prendre intérêt à autrui, elle ne trouva pas bien difficile de faire un pas de plus et de s'intéresser aux voisins et aux étrangers.

Il y avait tant de gens dans la rue, tant de pauvres, tant de petits enfants qui avaient si grand besoin d'un peu d'aide, d'une aumône, d'un conseil, d'une bonne parole, d'une caresse !

Le prince Tzéréteff a dit également que la Russie ne favorisait nullement la formation d'Etats slaves indépendants et que les Slaves de la Turquie ne demandaient pas une réorganisation politique, mais une situation où leurs droits, leurs familles et leurs biens fussent en sécurité.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Fête de Charité.

GRANDE CAVALCADE TRAVESTIE

Organisée par les jeunes gens de Saumur,

Le DIMANCHE 11 Mars 1877.

PROGRAMME :

- 1° Éclaireurs à cheval.
 - 2° Peloton de cavaliers.
 - 3° Char de Saint-Hubert (piqueurs et chasse).
 - 4° Groupe de cavaliers travestis (char de seigneurs (moyen âge).
 - 5° Char de grotesques.
 - 6° Groupe de cavaliers.
 - 7° Jardin de Marguerite (scène de Faust).
 - 8° Char de l'Agriculture.
 - 9° Char de la Musique.
 - 10° Groupe de cavaliers (seigneurs).
 - 11° Char de la Charité.
 - 12° Peloton de cavalerie.
- Voitures, cavaliers, grotesques, etc.

Une quête sera faite pendant le parcours de la cavalcade. — Tout quêteur sera porteur d'un insigne.

A 8 heures du soir, GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX. — Illumination des chars, feu de Bengale.

Itinéraire : La cavalcade se réunira en face l'École de cavalerie ; elle parcourra les rues Beaurepaire, d'Orléans, de Bordeaux, le Champ-de-Foire, les rues Verte, du Petit-Versailles, du Portail-Louis, d'Orléans, la place de la Bilange, la rue de la Comédie, le quai de Limoges, les rues de la Tonnelie, Saint-Jean, la place de la Bilange, les Ponts jusqu'à la Gare, et retour par la rue Saint-Nicolas.

La commission d'organisation invite tous les jeunes gens de la ville et des environs à faire partie de la cavalcade.

Des costumes en location seront tenus pendant toute la journée de samedi à la disposition des souscripteurs, à la Mairie de Saumur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Le Directeur de la Compagnie d'Orléans, à l'occasion de la cavalcade du 11 courant à Saumur, fera dériver ledit jour, aux stations de la Chapelle-sur-Loire, Port-Boulet, Yvernes-sur-Loire, Saint-Martin-sur-Loire, Saint-Clément-des-Lèves, les Rosiers, la Menitrie et Saint-Mathurin, des billets aller et retour de toutes classes pour Saumur, dans les conditions fixées par le tarif spécial n° 9, lequel n'est applicable d'habitude que les jours de foire et de marché à Saumur.

Ces billets ne seront valables, pour le retour, que jusqu'au dernier train de la journée du 11 mars.

CHEMIN DE FER DE LA VENDÉE.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée, à l'occasion de la cavalcade à Saumur du 11 mars, dérivera des billets aller et retour, valables de 10 h. 0/0 au départ des gares et stations comprises entre Chacé, Yvernes et Loudun, inclus.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au premier train du lundi 12 mars.

(Communiqué.)

Nous apprenons que la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, sur une nouvelle ligne qui sera de trois ou quatre milles de Charente, a officiellement dénoncé le traité de fusion conclu l'année dernière, usant ainsi du droit de résiliation qu'elle s'était réservée au cas où le traité ne serait pas

sanctionné par les pouvoirs publics avant le 1^{er} janvier 1877.

Au dernier moment, on nous annonce, dit la Gazette de Paris, que cette somme vient d'être mise à la disposition de la Compagnie des Charentes par M. le ministre des travaux publics.

Théâtre de Saumur

On annonce pour lundi une représentation de *Giralda*, qui n'a pas été jouée sur notre scène depuis l'époque de sa nouveauté, vers 1850. *Giralda* est un charmant imbroglia fait pour plaire à tout le monde. C'est une pièce vive, gaie et spirituelle qu'Adam a enrichie d'une partition qui passe à juste titre pour une de ses meilleures. La musique y est joyeuse, tendre, comique et passionnée; elle a de la couleur, de la mélodie et de la distinction.

Ajoutons que l'œuvre de Scribe et Adolphe Adam a obtenu un beau succès à Angers, et que M^{me} Barwolf a été, comme dans tous ses rôles, excellente dans celui de *Giralda*, création de M^{me} Miotan à l'Opéra-Comique. A ce propos, nous dirons que la représentation de la *Part du Diable*, donnée à son bénéfice, a été un vrai triomphe pour la charmante prima dona; une pluie de fleurs est venue s'abattre au premier acte sur la scène, tandis que M. Lelong offrait à Carlo Broschi (M^{me} Barwolf), dans un élégant panier, une paire de boucles d'oreilles en brillants, présent et souvenir des abonnés et des habitués du théâtre d'Angers; au deuxième acte, M^{me} Barwolf a reçu la partition de la *Part du Diable*, autre souvenir délicat de son public.

M^{me} Barwolf se souviendra longtemps de l'accueil enthousiaste qu'elle a reçu à Angers, des sympathies qu'inspire son talent distingué, et qui se sont manifestées d'une façon si éclatante à la soirée à son bénéfice. Voici en quels termes s'exprime le *Patriote* sur les artistes qui, avec M^{me} Barwolf, ont joué *Giralda*, donnée au bénéfice de M. Martin, baryton.

« M. Martin a été littéralement couvert de fleurs. Il lui a été fait présent d'un vrai buisson de camélias, surmonté d'une petite figurine représentant Rigoletto, une de ses incarnations.

« M. Martin, dans son nouveau rôle du prince d'Aragon, a obtenu un nouveau succès. Il est impossible d'être plus distingué et de chanter avec plus d'âme.

« M^{me} Lelong, la reine d'Espagne, est resplendissante de majesté dans ce rôle qui ne sied pas à toutes les dagazons.

« M. Moreau mérite des éloges sincères pour la façon brillante dont il s'est acquitté du rôle du meunier Gènes Pères, rôle qui est la terreur des trials. La partie vocale est écriée plutôt pour un deuxième ténor que pour un trial et l'importance du rôle demande non-seulement un chanteur, mais encore un acteur comique.

« M. Simon égayé de sa verve bouffonne ces trois actes, et, comme toujours, s'est montré comédien distingué dans le rôle de don Japhet d'Atocha. »

Le même journal dit également au sujet de *Giralda*, si rarement représentée en province :

« Comment se fait-il que cet opéra, qui peut être considéré comme un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût, soit aussi peu joué et qu'il soit lettre close pour une grande partie des amateurs ?

« C'est que certains deuxièmes rôles y ont une importance musicale plus grande que ne comporte habituellement l'emploi. De sorte que cet opéra ne se trouve qu'exceptionnellement porté au répertoire, et demande de longues études comme pour une œuvre nouvelle. »

Le public dilettante de notre ville ne manquera pas l'occasion qui lui est offerte d'applaudir *Giralda* et ses habiles interprètes.

Avis aux commerçants :

Une récente décision de l'administration des postes porte qu'à l'avenir la mention : « Valeur au ou à... » pourra figurer sur les factures au même titre que celle : « Payable à ou au... » sans qu'il y ait contravention à la loi du 25 juin 1856.

Angers. — Il résulte d'une lettre adressée par M. le baron Le Guay à un conseiller municipal d'Angers, et publiée par le *Journal*

de Maine-et-Loire, que les promesses faites à Angers pour l'établissement en cette ville d'un régiment de pontonniers « sont toujours debout, qu'il n'en est n'est jamais entré dans les prévisions du ministre de la guerre de placer sur un autre point le 2^e régiment de pontonniers qui est à créer. »

Mais, ce qui est actuellement incertain, dit M. Le Guay, c'est que l'époque de cette création, retardée jusqu'à présent par des nécessités plus impérieuses, par des insuffisances budgétaires, et il faut le dire, par la difficulté du recrutement de ces sortes de régiments.

Toutes les ressources de 1877 sont engagées, celles de 1878 presque en totalité pour compléter le matériel de chaque corps d'armée. C'est au moment où chaque corps aura son contingent normal et sa réserve, qu'on pensera à compléter le service des pontonniers par la création du 2^e régiment à l'aide du dédoublement de l'effectif du premier.

C'est donc à ce moment seulement, a-t-on affirmé à M. Le Guay, et pendant la période d'organisation, que l'on entamera la question d'organisation à Angers, résidence qui ne peut être et ne sera pas mise en doute; car il y a un engagement positif. Angers, d'ailleurs, par sa situation près de la Loire, près de la Maine et autres petits cours d'eau, est impérieusement désigné, comme Avignon, l'est sur le Rhône.

Thouars. — Une grande cavalcade au profit des pauvres ouvriers lyonnais aura lieu à Thouars le lundi de Pâques, 2 avril prochain.

Niort. — Le conseil municipal de Niort, dans sa dernière séance, a voté 500 fr. pour venir au secours des ouvriers lyonnais, et 3,000 fr. pour participer aux frais de l'organisation de la cavalcade au profit des pauvres de la ville.

La commission de cette cavalcade, composée de membres civils et militaires après avoir examiné les ressources dont elle dispose en a définitivement arrêté l'organisation pour la date déjà indiquée du 2 avril.

Elle a décidé en outre que la cavalcade comprendrait trois parties distinctes : un sujet historique avec costumes du temps; une figuration de diverses corporations de la ville avec chars allégoriques; une exhibition grotesque.

Quant à la première partie, la commission hésite encore entre deux sujets historiques se rapportant à des époques différentes. Mais cette question sera tranchée par elle à bref délai, dès que des renseignements indispensables lui seront parvenus.

Faits divers.

La pomme de terre n'est pas en ce moment plus épargnée que la vigne, et elle est ravagée par un terrible insecte contre lequel on n'a encore trouvé aucun moyen de destruction. Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de recevoir sur ce parasite, dont le nom scientifique est *doryphora decemlineata*, une note qu'il croit devoir porter à la connaissance du public :

C'est vers le mois de mai que le doryphora sort de terre, où il a séjourné tout l'hiver. Dans l'espace de douze à quatorze jours, la femelle s'accouple, incube et dépose ses œufs, au nombre de dix à douze, sur la partie inférieure des fanes de la pomme de terre et continue ainsi son œuvre de reproduction pendant quarante à quarante-cinq jours.

Quant aux larves, dès qu'elles sont sorties de leur enveloppe ovaire, ce qui a lieu dix-huit ou vingt jours après la ponte, elles quittent la feuille sur laquelle elles ont été déposées, rentrent dans la terre et y opèrent leur seconde métamorphose.

L'insecte sort de terre après dix ou douze jours et procède à son tour à la multiplication de sa génération.

Enfin, vers la fin de septembre, le doryphora rentre définitivement dans le sol pour hiverner.

On calcule que, dans le courant de l'été, l'insecte donne trois générations, et qu'ainsi un couple de colorados produit, par année, environ 14,000 insectes.

C'est en 1824 que le colorado a été aperçu pour la première fois, en Amérique, dans la contrée appelée les Montagnes Rocheuses. En 1861, il traversait l'Etat de Missouri et était signalé dans l'Iowa.

Il se transporta ensuite vers le Minnesota, en 1865; puis l'année suivante il traversait le Mississippi et faisait invasion dans le Wisconsin, l'Illinois et le Kentucky. En 1870, on le trouvait dans les Etats de Michigan et de l'Ohio, le lac de Michigan ayant pu arrêter sa marche désastreuse.

Enfin, en 1871, il envahissait le Canada du sud, ainsi que la Pensylvanie et était signalé à New-York. En 1874, des navires l'emportèrent en Allemagne dans des caisses renfermant des pommes de terre.

Encore un ennemi dont nos agriculteurs feront bien de se garder.

Dernières Nouvelles.

Londres, 8 mars.

Le prince impérial est attendu à Chislehurst.

On affirme que le 16 aura lieu une entrevue entre le prince et plusieurs députés et sénateurs bonapartistes.

Il mettra à profit cette occasion pour lancer un manifeste en réponse à celui du comte de Chambord.

Berlin, 8 mars.

Le général Ignatieff paraît avoir été très-satisfait des promesses de l'empereur Guillaume, mais très-peu de celles du prince de Bismark.

L'entrevue des trois empereurs à Varsovie n'aura plus lieu.

Trieste, 8 mars.

Les troupes turques qui occupent le territoire serbe ont reçu l'ordre de quitter sans attendre le 12 mars, date de l'évacuation officielle de la Serbie, se rendant en Bosnie et en Herzégovine où l'insurrection paraît prendre des proportions considérables.

Belgrade, 8 mars.

Les insurgés bosniaques ont rédigé un manifeste qui sera adressé samedi 10 aux cabinets des différentes grandes puissances.

Ce manifeste déclare que les insurgés sont irrévocablement décidés à continuer la lutte jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à secouer le joug ottoman.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Chronique Financière.

Bourse du 8 mars 1877.

La Bourse est aujourd'hui moins disposée que jamais à courir les aventures d'une hausse continue jusqu'à la fin du mois de mars. Elle se dit qu'après un coup de hausse comme celui qui a marqué la liquidation de fin février, il faut attendre des nouvelles plus pacifiques que celles qui nous parviennent depuis quelques jours. Tous les marchés européens sont dans l'attente des événements, et les affaires y sont aussi peu actives que sur le nôtre. Les recettes générales achètent 16,000 de 3 0/0 et 14,000 de 5 0/0. Les deux cotes des Consolidés nous accusent une hausse de 1/8. En dehors des opérations sur les rentes, qui se sont tenues dans les limites de variations insignifiantes, on signale peu d'affaires. Le Foncier ne peut toujours conserver le cours de 600. Le 5 0/0 italien qui a débuté à 72.75, finit à 72.55. Le 5 0/0 turc se négocie de 12.45 à 12.25 1/2. L'Est algérien à 307.50. On discute beaucoup les cours de valeurs émises par les Sociétés des chemins de fer d'intérêt local, en raison de la tendance des travaux des commissions parlementaires, qui ne paraissent pas devoir aboutir à une solution favorable.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 12 mars 1877.

GIRALDA

OU LA NOUVELLE PSYCHÉ

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'ADAM.

DISTRIBUTION : Don Manoël, MM. Billon. — Le Prince d'Aragon, Martin. — Gènes Pères, Moreau. — Don Japhet d'Atocha, Simon. — Un affidé du Saint-Office, Chauvier. — Un domestique, Guigaud. — *Giralda*, M^{me} Barwolf. — La Reine d'Espagne, Rita Lelong. — Une Dame d'honneur, Ancel. — Seigneurs, dames de la cour, paysans, paysannes, gardes, peuple, etc.

Le spectacle commencera par :

Les Sonnettes, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et Halévy.

Joné par M. Moreau et M^{me} Vauthier.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes d'avance chez le Concierge du Théâtre.

Refusez les contrefaçons.
N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantisse contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 curés, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89,214.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Revalescière Du Barry, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc.

LEROY, curé.

Cure N° 45,270.
PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Gourmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Cure N° 68,415.

M. Laran père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine: En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est La Perfection de Chocolat Du Barry. Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec

vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la langue, prouve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt: Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. Bessô, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (656)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MARS 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	73	80	10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	700			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	683	75	9
1 1/2 % jouiss. septembre.	103	75	30	Crédit Mobilier	150	3	75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	577	50	7
7 % jouiss. novembre.	106	85	10	Crédit foncier d'Autriche	477	50	2	Société autrichienne, j. janv.	465		7
Obligations du Trésor, 4 p. 100.	497	50	2	Charentes, 400 fr. p. j. août.	325			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	386			Est, jouissance nov.	636	25	1	Orléans	339		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	493	50	3	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1047	50	2	Paris-Lyon-Méditerranée	324	75	
1865, 4 %	520			Midi, jouissance juillet.	780			Est	333		
1869, 3 %	390	50	1	Nord, jouissance juillet.	1285			Nord	339	50	
1871, 3 %	380			Orléans, jouissance octobre.	1102	50	2	Ouest	337		
1875, 4 %	502	50		Yendée, 350 fr. p. j. août.	700			Midi	332	50	
Banque de France, 3 % juillet.	3325			Compagnie parisienne du Gaz.	1287	30	1	Deux-Charentes	285		
Comptoir d'escompte, 4 % août.	675			Société Immobilière, j. janv.	372	50		Vendée	230		
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juillet.	512	50	2	C. gén. Transatlantique, j. juillet.				Canal de Suez	553	50	
Crédit foncier colonial, 250 fr.	400										
Crédit foncier, act. 500 fr. 250 p.	500										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.			
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 —			
9 — 1 —			
1 — 36 —			
4 — 10 —			
7 — 15 —			
10 — 37 —			
Départs de Saumur vers Tours.			
3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.			
8 — 31 —			
9 — 40 —			
12 — 40 —			
4 — 44 —			
10 — 38 —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 10.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du Grand Déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'elles trouveront dans ses Magasins un grand assortiment de Riches Broderies écruës de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron. — Camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main. — Garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile. — Taies d'oreillers, brodées sur toiles. — Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 130 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent. — Robes brodées sur piqué, Robes de baptême brodées sur nanzouk. — Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 cent. la pièce. — 50 pièces de belles Guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 cent. le mètre. — Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce. — Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 6 mètres 20 centimètres. — 3,000 parures, haute nouveauté, depuis 1 fr. 45 la parure.

SUCCURSALE A ANGERS, rue Saint-Laud, 37.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

JOLIE PETITE MAISON NEUVE

Située à Saumur, rue projetée de la rue de Bordeaux dans les prés, au couchant, occupée par M^{me} de Loménie et joignant M. Vinsonneau père, M. Savatier et les prés de M. Archaubault. S'adresser à M. VINSONNEAU, fils, négociant, rue d'Orléans, ou à M^e CLOUARD, notaire. (74)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PETITE MAISON NEUVE

et JARDIN de 4 ares 12 centiares, A Saumur, à l'angle de la rue des Boires, n° 22 et 24, et de la rue de l'Hospice. S'adresser à M^e CLOUARD. (103)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA PROPRIÉTÉ DES MARCHAIS

Située communes de Chenchutte-les-Tuffeaux et de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur.

Comprenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pièce d'eau, terres labourables, vignes, pré et bois; le tout d'une contenance de 75 hectares. S'adresser, pour traiter, à M. Paul TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (102)

A VENDRE

D'OCCASION.

Sept mètres creches et râteliers avec barreaux en fer. S'adresser au bureau du journal.

MAGASIN A LOUER

PRÉSENTEMENT.

ET SUITE D'AFFAIRES A CÉDER

Rue du Portail-Louis, n° 37.

M. Cathelineau a l'honneur de prévenir sa clientèle que, désirant céder son fonds de commerce, il vendra, dès à présent, toutes ses marchandises avec un rabais de 10 0/0 sur les prix habituels. (115)

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

AUX ASTHMATIQUES. Il n'existe que guérison véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBRE, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Défie toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratuites et franco. (105)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expérimenté. (125)

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancres de toute nature, Epilepsie, Ulcères, Goutte, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le Dr ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 heures. Par correspondance africain. (90)

Une maison de négociants de vin à Londres, ayant déjà une clientèle importante pour les vins mousseux de Saumur, désire entrer en relation avec une bonne maison fabriquant des vins, dans le but de la représenter pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. Meilleures références données exigées. S'adresser: VINO... MM. FIELD et TURN, 50, Leadenhall Street, London.

RIELLANT

DENTISTE. Rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.

AMER PICON
DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous autres connus
4^{es} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFE
Boulevard National, 25 & 28, MARSEILLE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.